

Vos interlocuteurs au sein de l'établissement :

MÉDECINS DE PRÉVENTION :

Anne Brun : 01 69 15 70 60 / anne.brun@u-psud.fr

Brigitte Ligonniere : 01 69 15 53 49 / brigitte.ligonniere@u-psud.fr

Martine Berthier : 01 49 59 67 62 / martine.berthier@u-psud.fr

INFIRMIÈRES :

Campus d'Orsay : 01 69 15 53 49 (bât. 510) - 01 69 15 70 60 (bât. 452) - 01 69 15 67 33 / 72 63 (bât. 336)

IUT Orsay : 01 69 33 60 28 / UFR Pharmacie : 01 46 83 54 14

IUT Cachan : 01 41 24 11 09 / IUT Sceaux : 01 40 91 24 01 / UFR Sceaux : 01 40 91 17 12

UFR Médecine : 01 49 59 67 62

CONSEILLER RESSOURCES HUMAINES :

Gabriel Gizzi : 01 69 15 34 39 / gabriel.gizzi@u-psud.fr

ASSISTANTES SOCIALES :

Clairre Crinon : 01 69 15 74 01 / claire.crinon@u-psud.fr

Charlotte Berthelotet : 01 46 83 54 15 / charlotte.berthelotet@u-psud.fr

CONSEILLERS DE PRÉVENTION :

UPSud : Marianne Boivin 01 69 15 34 56 / securite.prevention@u-psud.fr

UFR sciences : François Grossin 01 69 15 78 00

francois.grossin@u-psud.fr / hygiene-securite.sciences@u-psud.fr

UFR pharmacie : Mélanie Pacheu-Bunel / melanie.pacheu-bunel@u-psud.fr

UFR médecine : Cyril Thioux / cyril.thioux@u-psud.fr

IUT d'Orsay : Sonia Crépin / sonia.crepin@u-psud.fr

IUT de Cachan : Imen Nahal / imen.nahal@u-psud.fr

UFR STAPS : Norine Coussot / Assistante de prévention / norine.coussot@u-psud.fr

POLYTECH : Evelyne Hogrel-Crha / Assistante de prévention / evelyne.hogrel-crha@u-psud.fr

Jean-Luc Carre / Assistant de prévention / jean-luc.carre@u-psud.fr

ASSISTANTS DE PRÉVENTION

REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL, MEMBRES DU CHSCT

Accéder à : <https://intranet.u-psud.fr/info-CHSCT>

VOTRE RESPONSABLE HIÉRARCHIQUE

VOTRE SERVICE DU PERSONNEL

Les risques psychosociaux

QU'EST-CE QUE C'EST ? QUELLES ORIGINES ? QUELLES CONSÉQUENCES ? QUELS SIGNES DE FATIGUE ?

1. Qu'est-ce que c'est ?

Stress, épuisement au travail, harcèlement, violences... ce sont des risques professionnels perçus et vécus par les salariés et qui peuvent porter atteinte à leur santé mentale et à leur intégrité physique.

Ils résultent d'une combinaison entre les dimensions individuelles, collectives et organisationnelles de l'activité professionnelle.

2. Quelles origines ?

Elles peuvent être diverses et combinées :

- Le contexte socio-économique : incertitude face à l'avenir, réformes, changements multiples, restructurations, diminution du nombre de postes...
- L'organisation du travail : pression, charge de travail, délais trop courts, évaluation inadaptée, « turn-over » et précarisation, manque de lisibilité organisationnelle, déficit de management...
- L'environnement physique et/ou l'outil de travail : bruit, manque d'espace, évolution des outils...
- Les relations de travail : déficit de soutien, manque de reconnaissance, communication insuffisante, individualisation, compétition, dégradation des collectifs, tensions...
- Le contenu du travail : monotonie des activités, manque d'autonomie, absence de marge décisionnelle, problème d'éthique...

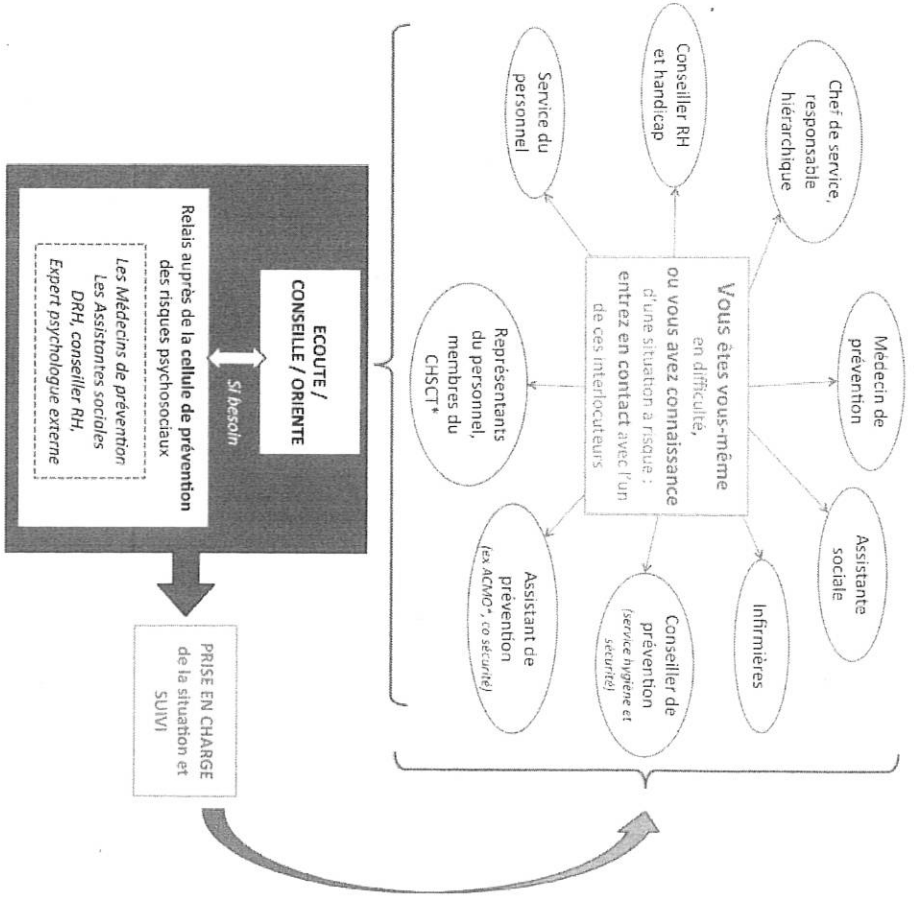
3. Quelles conséquences ? Quels signes de fatigue ?

<p>Physiques :</p> <p>troubles du sommeil, fatigue, douleurs, prise ou perte de poids, infections fréquentes...</p>	<p>Intellectuelles :</p> <p>perturbations de la concentration, troubles de la mémoire, difficulté à prendre des décisions...</p>
<p>Comportementales :</p> <p>comportement violent et agressif, modification des conduites alimentaires, recours à des produits calmants ou excitants, isolement social, repli sur soi...</p>	<p>Emotionnelles :</p> <p>sensibilité, irritabilité, nervosité, angoisse, mal-être, tristesse...</p>

4. Les interlocuteurs

Tout agent confronté à une situation difficile ou ayant connaissance d'une telle situation peut solliciter les interlocuteurs représentés ci-dessous, présents au niveau de leur service, de leur composante ou de l'université :

Procédure d'alerte en cas de risques psychosociaux :



*sigles utilisés :

- CHSCT : Comité d'Hygiène et Sécurité et des Conditions de Travail, CHSCT de l'université et CHSCT spécial de composante
- ACMO : Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité, aujourd'hui dénommé Assistant de prévention

NB : Selon les cas, d'autres interlocuteurs existent et peuvent être sollicités en tant que relais de proximité : par exemple, les doctorants peuvent faire appel à la personne en charge des questions de médiation au sein de leur Ecole Doctorale, ...

Les interlocuteurs saisissent la cellule de prévention avec l'accord de l'agent en difficulté. L'examen de sa situation se fera de façon anonyme et confidentielle.